



ASSOCIATION POUR L'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LOCATION DE SCOOTERS

Pour favoriser le retour ou le maintien dans l'emploi.
Secteur de DURTAL et Nord Anjou



- > Accéder ou conserver un emploi
- > Accéder à la formation , période d'immersion, stage



LE POLE RESSOURCE MOBILITE de l'AISP

L'AISP est labellisée POLE RESSOURCE MOBILITE SUD-SARTHE par le Conseil Général de la SARTHE. Il coordonne ainsi 6 points relais mobilité proposant la location de scooters pour favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

Depuis 2011, l'AISP a conventionné avec le Conseil Général du Maine et Loire et la Communauté de Communes des portes de l'Anjou pour l'ouverture du POINT RELAIS MOBILITE DE DURTAL.

Publics bénéficiaires

- > bénéficiaires du RSA socle du département du Maine et Loire
- > demandeurs d'emploi et salariés en situation précaires résidant la Communauté de Communes des Portes de l'ANJOU (DAUMERAY, DURTAL, MONTIGNE LES RAIRIES, MORANNES, LES RAIRIES)

Les Points de locations de Scooters en Maine et Loire

Contactez le : 02.41.76.12.20

ESCALE Emploi -

Maison des Services Publics

11, rue Joseph Cugnot 49 430 DURTAL

Les Points de locations de Scooters Limitrophes en Sarthe

LA FLECHE : 02.43.48.11.71

AISP - Maison de l'Économie et de l'Emploi
3, rue Nicolas APPERT 72200 LA FLECHE

SABLE / S : 02.43.92.73.00

ATELIERS RESSOURCES

7, rue du Pont 72300 SABLE/SARTHE

LE LUDE : 06.22.61.29.72

AISP

35, rue d'Orée 72800 LE LUDE

Modalités

- > location 12€/semaine ou 48€/mois
- > Scooter fourni avec casques, antivol et éléments de sécurité
- > Caution, pièces à fournir :contacter le Point relais mobilité.